

**DECISION**  
**du Comité de Ministres de l'Union économique Benelux**  
**portant nomination des greffiers de la Cour de Justice Benelux**

**M (74) 3**

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1 et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965,

Sur proposition du Secrétaire général de l'Union économique Benelux,

A pris la décision suivante :

*Article 1<sup>er</sup>*

Est nommé greffier en chef de la Cour de Justice Benelux, Monsieur dr G.M.J.A. RUSSEL, de nationalité néerlandaise, administrateur principal au Secrétariat général de l'Union économique Benelux.

*Article 2*

Sont nommés greffier de la Cour de Justice Benelux :

1. Monsieur Jean-Nicolas SCHLEIMER, de nationalité luxembourgeoise, administrateur I au Secrétariat général de l'Union économique Benelux ;
2. Monsieur Guy MOREAU, de nationalité belge, administrateur au Secrétariat général de l'Union économique Benelux.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de sa signature.

FAIT à Bruxelles, le 18 janvier 1974.

Le Président du Comité de Ministres,

**R. VAN ELSLANDE**